



Contrat de travail et caces non valide

Par **rosie93800**, le **08/12/2008 à 20:51**

je suis actuellement en cdd comme magasinier j'avais préciser au patron que mes caces ne sont plus valables il me fait commeme travailler avec un chariot elevateur de plus je souleves du poids que pour avoir un ouvrier il ma dit qu'il n'y a rien de lourds j'aimerais partir je regrette d'avoirs signée ce contrat car les ouvriers sont en danger sur des machines non securiser il m'a meme reprocher mon arret maladie je l'avais avertie que j'aurais des absences medicaux si je me presentes plus au travail aurais je droits au assedic sur mon ancien emploie j'ai demander le licenciements mais il ma dit qu'il a pas le droit de me licencier comme quoi ca l'emmerde de me payer mon mois puis je aller au prud'homme???et comment faire?? DE PLUS MON CONTRAT COMPORTE DES ERREURS DANS MON NOM ET MON ADRESSE MERCI DE VOTRE AIDES